

Bulletin d'information

de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études
de défense nationale en Aquitaine



**Numéro Spécial 400 ans
de la Marine nationale** 1

Lettre du président

2

**Actualité et veille stratégique
de l'IHEDN**

3

**International : Réflexion sur les
dépendances technologiques**

4

**National : L'étude 2025-2026 de
notre association ; Convention
entre l'UNOR et l'UNION-
IHEDN**

6

**Région : Concert pour les
militaires blessés ; Conférence
du général Stéphane Groën ;
Petit-déjeuner avec le directeur
du CEA/CESTA ; Célébration du
18 juin 1940**

9

**Armement et économie de
défense : Rencontres Défense &
Industries terrestres**

15

Publications et expositions

17

**Directeur de la publication et
coordination éditoriale**

Jean-François Morel

Webmaster Catherine Bergero

<https://associations-auditeurs-ihedn-aquitaine.fr>

- archives des bulletins

- revues de presse d'André Dulou

- événementiel

- vie et activités de l'Association



Célébration des 400 ans de la Marine en Nouvelle-Aquitaine *Anglet, Bordeaux, Villeneuve-sur-Lot*

Toute cette année, la Marine célèbre ses 400 ans d'existence, depuis 1626 et l'impulsion décisive que donna le cardinal de Richelieu.

C'est durant le mois de juin que des événements phares se sont déroulés dans notre région. Dans les trois villes sélectionnées par la Marine, **notre association a pris part à ces grands moments qui entraient dans le cadre des Journées Jeunesse et territoires au large.**

« Depuis 400 ans, la Marine protège les Français, sur tous les océans. Ce sont quatre siècles d'engagement en mer, d'hommes et de femmes au service de la France, des Français et de leurs intérêts. **La Marine demeure un pilier de la défense de notre pays et de sa souveraineté** », annonce la Marine nationale.

Le 14 juillet prochain, la **fête nationale aura aussi pour thème les 400 ans de la Marine**, puis le 5 septembre 2026, sera célébrée la victoire navale de la Chesapeake par l'amiral de Grasse, au large de la Virginie en 1781. Sur le plan stratégique, cette victoire fut décisive en ouvrant la voie à l'indépendance américaine.

Dans ces célébrations du mois de juin, nos grands partenaires de la région étaient présents, ceux des Armées, de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que ceux du monde économique.

suite page 9

↑ 400 ans d'histoire navale par Alexandre de Broca, 2026, 46^e Salon de la Marine « 400 ans d'art et de combat », musée de la Marine, Paris. Photo JFM

La lettre du président

Garder le cap et cultiver l'esprit d'équipage

Longtemps, la mer a été comme un monde à côté du monde. Jusqu'au début du XX^e siècle, lorsque la radio commença à être installée sur les navires, larguer les amarres signifiait se couper du monde jusqu'au prochain port.

Le sort du bâtiment était de fait confié au savoir-faire de l'équipage et au discernement du capitaine, auquel l'obéissance absolue revêtait un caractère vital.

Cette communauté de destin, vécue à bord, a profondément inspiré la littérature internationale depuis Homère jusqu'à aujourd'hui. En témoignent, par exemple, Herman Melville, Jules Verne, Robert Louis Stevenson, Pierre Loti, Joseph Conrad, Jack London, Henri Queffélec, Marguerite Yourcenar, Jean-Marie Le Clézio et bien d'autres encore.

Le cinéma n'est pas en reste et, dans les écoles d'officiers, on étudie *Ouragan sur le Caine* (1954) avec Humphrey Bogart, *USS Alabama* (1995) avec Gene Hackman et Denzel Washington, et plus récemment *Le Chant du Loup* (2019) avec François Civil, Reda Kateb et Omar Sy. **Tous ces films abordent les dilemmes intemporels, et parfois spécifiquement contemporains, du commandement à la mer.**



↑ *Vue du port de Bordeaux depuis La Bastide* par Louis Ambroise Garneray, vers 1820, exposition *La Marine et les peintres*, musée de la Marine, Paris. Le pont de pierre, récemment construit, entraîna l'intégration de La Bastide à Bordeaux et l'affranchissement du péage pour favoriser le développement économique. Photo JFM.

De nos jours, le niveau des mers s'élève et la conscience du rôle de l'Océan sur la planète en général s'est aussi accrue.

Son action est plus largement reconnue dans **la régulation du climat, l'absorption du dioxyde de carbone, l'effet à long terme des courants marins** transocéaniques et celui de la diversité biologique marine. La conférence des Nations Unies sur l'Océan, à Nice l'an dernier, a débouché sur une plus large protection des zones situées hors des juridictions nationales (les 2/3 des océans).

Ces préoccupations environnementales apportent **un angle nouveau aux discussions sur des revendications de zones maritimes, dans le cadre du droit de la Mer**, souvent malmené par les faits accomplis. La capacité à protéger et à surveiller apporte à la communauté un bénéfice sur lequel notre pays s'appuie.

L'Océan, c'est aussi le lieu du commerce et de l'information mondialisés. Au fond de la mer, les câbles sous-marins suivent des routes similaires à celles des navires et franchissent les mêmes détroits.

L'interruption soudaine des autoroutes maritimes de l'information ou du trafic commercial océanique a des conséquences rapides sur les activités sur terre. Un câble transatlantique relie directement les États-Unis à notre région, des éléments de la fusée Ariane traversent l'océan jusqu'en Guyane, les ports de La Rochelle et de Bordeaux accueillent des navires transocéaniques. L'impact potentiel est stratégique.

Les Terriens sont nécessairement aussi des Océaniens parce que leur sort dépend des espaces maritimes. Si la Marine nationale s'appelle ainsi, c'est parce qu'elle n'est pas seulement une Armée de mer, mais s'attache à lutter contre les trafics de stupéfiants ou d'êtres humains, pêche illicite, piraterie et sabotages, atteintes à l'environnement ou à la liberté de navigation. Il y a quatre siècles, Richelieu était visionnaire, ayant compris très tôt le besoin de cohérence entre économie et sécurité en mer, entre les métiers liés à la mer : technologies, transport, santé, formation, droit, jusqu'à la forêt et le développement de l'arrière-pays.

Protéger l'océan, c'est surtout cultiver les valeurs de l'équipage, l'apport de chacun dans le collectif, l'écoute mutuelle et le sens de la responsabilité. Assurément, ce n'est pas seulement l'apanage des marins.

Jean-François Morel

Les Prix scientifiques de l'IHEDN 2026

Depuis 1998, ces Prix récompensent chaque année de jeunes chercheurs en master II recherche et en doctorat

Quatre Prix scientifiques ont été remis par l'IHEDN, au début du mois de juin 2026, pour honorer des auteurs et autrice de travaux qui contribuent à éclairer des enjeux stratégiques contemporains dans leur domaine de recherche.

Prix de thèse : Mathilde Velliet

Entre sécurisation et arsenalisation. La fabrique des politiques américaines de protection des technologies stratégiques face à la Chine (2009-2025).

Université Paris Cité.

Cette thèse de langue et cultures des sociétés anglophones retrace le durcissement progressif de la politique technologique américaine face à la Chine.

Elle explique comment les technologies sont devenues un outil central de la rivalité stratégique entre Washington et Pékin, au service de la sécurité nationale et du maintien de la suprématie américaine.

Prix de mémoire : Luka Aleksic

Les ambitions d'autonomie stratégique dans l'aéronautique de défense : une étude comparative des programmes Rafale, F-35, Eurofighter Typhoon et JAS 39 Gripen ».

Université Paris 8 – Institut français de géopolitique.

Ce mémoire de géopolitique du cyberspace et data science analyse comment la France, les États-Unis, les pays du consortium Eurofighter et la Suède conçoivent l'autonomie stratégique dans l'aéronautique de défense.

Il met en évidence les arbitrages entre indépendance nationale, coopération industrielle et dépendances technologiques dans un secteur hautement stratégique.

Prix spécial ex æquo : Victor Martignac

La constitution militaire. Étude critique du droit de l'engagement de l'armée de Terre sur le territoire métropolitain.

Panthéon-Assas Université.

Cette thèse de droit public met en lumière les ambiguïtés juridiques actuelles, notamment autour des dispositifs comme Sentinelle, et interroge la fragilité des fondements constitutionnels encadrant l'usage de la force militaire en sécurité intérieure.

L'auteur plaide pour une clarification du cadre juridique afin de mieux distinguer sécurité intérieure et logique de guerre.

Prix spécial ex æquo : Louis Perez

La régulation juridique internationale de l'intelligence artificielle militaire.

Panthéon-Assas Université.

Cette thèse de droit public analyse les enjeux de la régulation juridique internationale de l'intelligence artificielle militaire. L'auteur propose une définition rigoureuse de l'IA, débarrassée des visions fantasmées de « super-intelligence », afin de mieux encadrer ses applications concrètes.

Son travail souligne que la régulation doit avant tout porter sur les usages et les effets opérationnels des systèmes d'IA, notamment dans le domaine militaire, plutôt que sur la technologie elle-même.

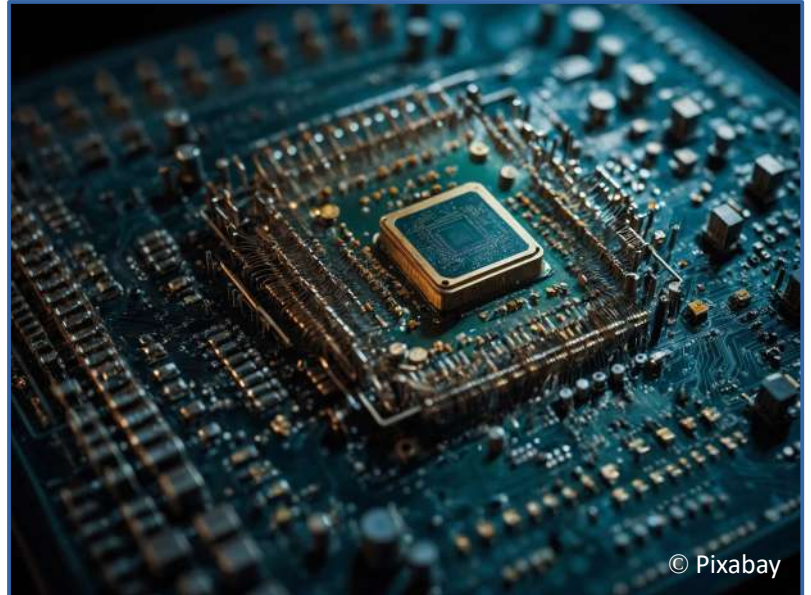
Autonomie et souveraineté en défense ***Réflexion synthétique sur les dépendances technologiques***

L'interdépendance profonde créée par les logiques libérales des marchés a longtemps été pensée dans le but de rendre la guerre obsolète.

Paradoxalement, elle fonctionne suffisamment pour ne pas atteindre la souveraineté totale en matière de défense, mais pas assez pour empêcher le retour de la guerre en Europe. Celui-ci fait de cette souveraineté un besoin toujours plus pressant et un objectif stratégique français et européen assumé.

Ainsi les dépendances technologiques et économiques qui contraignent la BITD française sont-elles surmontables pour répondre à cet objectif ?

Ces dépendances font de l'autonomie totale en matière de production d'armement une fiction stratégique à court, et sans doute à moyen terme.



Les dépendances structurelles et irréversibles à court terme rendent l'autonomie totale inatteignable

On qualifie ces dépendances de “structurelles” car elles sont le résultat de plusieurs décennies de choix budgétaires au profit d'une logique de réduction des coûts de production dans le domaine de la défense au minimum. Ce sont les fameux “dividendes de la paix” qui ont conduit à l'abandon de filières souveraines, souvent au profit d'une hausse d'investissements dans notre modèle social.

Un exemple de dépendance concret sont nos importations de semi-conducteurs logiques avancés. Ils sont cruciaux car ils permettent le traitement de données de façon ultra-performante et sont nécessaires dans la plupart des systèmes d'armes modernes. Ils constituent donc une ressource stratégique centrale dans l'armement moderne et nous sommes aujourd'hui incapables de produire les composants les plus avancés malgré un écosystème européen performant dans ce secteur.

En effet, nous ne maîtrisons pas les technologies de gravure les plus pointues, notamment la lithographie EUV (produite au Pays-Bas), ni le savoir-faire construit sur le long terme de TSMC à Taïwan, notre principal fournisseur pour les puces et composants les plus avancés. Cette dépendance à Taïwan est une vulnérabilité stratégique non-négligeable. Même si nous sommes aujourd'hui en bons termes avec l'île, les tensions avec la Chine pourraient menacer notre approvisionnement, sachant que l'urgence de la menace russe fait que nous n'avons aucune solution alternative à court terme.

Un autre exemple significatif : notre industrie est fortement dépendante des pays tiers pour ses approvisionnements stratégiques. La Chine a réduit ses exportations de nitrocellulose – un composant essentiel pour la fabrication de poudres – aux industriels européens au profit de la Russie depuis le début de la guerre en Ukraine.

Ces exemples montrent que le fonctionnement actuel des industries est indissociable des chaînes de valeurs mondialisées, ce qui fait de l'autonomie totale une fiction stratégique à court et moyen terme. Cet héritage d'un courant de pensée a permis de préserver la paix pendant un temps, mais semble aujourd'hui ne plus être suffisant, contredisant les théories sur “la fin de l'Histoire” après 1991.

Des limites que les stratégies française et européenne n'arrivent pas encore à surmonter

Au moment précis où l'autonomie stratégique est érigée en priorité en Europe et en France, la Commission européenne donne un chiffre surprenant.

En moyenne, 80 % des dépenses des États membres dans l'achat de matériel de défense sont allées vers l'extra-européen depuis le début de la guerre en Ukraine.

Un chasseur F-35 norvégien F-35A Lightning décolle de la base aérienne allemande de Ramstein, en juin 2024, lors d'un exercice de l'OTAN.

© DIVIDS/Dylan Myers



A ce jour, 13 pays européens ont acheté ou commandé le F-35, développé par l'Américain Lockheed Martin.

Ce chiffre est cependant à nuancer, car il reflète une moyenne de dépendance à l'étranger comprenant tous les États membres, qui ne montre pas les différences significatives d'importations qui les séparent.

De ce point de vue, la France est plutôt bonne élève : 90 % de ses achats de matériels de défense viennent de la BITD française et européenne, tandis que l'Allemagne achète 55 % de son matériel hors UE, notamment des F-35 américains. C'est ce type de comportement qui fait monter la moyenne européenne.

En revanche, même si nous sommes "bons élèves", les 10 % restants concernent des marchés extra-européens et représentent des vulnérabilités non négligeables. Ils correspondent à des dépendances ciblées : catapultes de porte-avions nouvelle génération, certains missiles antichar, composants et logiciels soumis à l'ITAR américain*... Un retard que nous n'arrivons pas à combler sur des technologies critiques précises dont nous ne pouvons pas nous passer.

D'autre part, combler ces retards technologiques et industriels suppose des délais incompressibles. Pour ce faire nous aurions besoin de plusieurs années pour développer des filières souveraines dans ces domaines tandis que les Armées se préparent à l'éventualité d'un conflit de haute intensité vers 2030 en Europe.

Ainsi, ces vulnérabilités impliquent pour la stratégie française la hiérarchisation des dépendances, leur diversification et, quand c'est possible, leur réduction par l'autonomisation de certains segments critiques.

Par exemple, en matière de sécurité d'approvisionnement de semi-conducteurs, la Corée du Sud peut apparaître comme un fournisseur légèrement moins risqué que Taïwan. Non parce qu'elle serait exempte de tensions géopolitiques, mais parce que Taïwan concentre davantage de vulnérabilités liées à la menace chinoise, qui reste imprévisible.

Cela montre que l'autonomie totale reste hors d'atteinte même si nous pouvons tendre vers une autonomie stratégique avec des politiques économiques, industrielles et diplomatiques.

Augustin Gagnez
Stagiaire à l'AA IHEDN AQUITAINE

* ITAR (*International Traffic in Arms Regulations*) est un ensemble de règlements des États-Unis pour l'exportation de matériels liés à la défense nationale. L'exportation de matériels français qui comportent des composants américains est soumise à l'ITAR.

NATIONAL

Puissance maritime, souveraineté et changement climatique *Recompositions stratégiques et défis de résilience* *Parution de l'étude 2025-2026 de notre association*

L'Union des associations d'auditeurs IHEDN a invité celles-ci à étudier, durant l'année universitaire 2025-2026, les différents aspects de la puissance maritime dans le monde d'aujourd'hui. Chacune est restée libre de s'attacher à un angle de vue, géopolitique, militaire, sécuritaire, économique, environnemental ou ultramarin, par exemple.

Dans l'Hexagone, notre association est l'une des quelques-unes géographiquement bordées par la mer. Celle-ci joue donc un rôle important dans l'activité régionale et l'on peut observer l'évolution de l'océan en tant que premiers témoins. Dans le cadre du comité d'études et de recherche de notre association, sous la coordination de Guillaume Oriol, nous avons choisi un angle de vue, consulté des chercheurs, invité des responsables régionaux en lien avec l'océan, lu et échangé sur une volumineuse documentation.

Le résultat est une étude de 30 pages qui a été envoyée le 8 juin 2026 à l'UNION-IHEDN, en vue d'un partage national lors du Forum des études de Nantes, le 14 novembre 2026, et distribuée à chacun de nos membres. Le texte ci-dessous est un résumé de cette étude, qu'il accompagne.

Le rapport défend une thèse centrale : **le changement climatique n'est plus un simple facteur environnemental, mais une variable stratégique qui influence les conditions d'exercice de la puissance maritime française.**

L'enjeu majeur n'est plus seulement la maîtrise des espaces maritimes, mais la capacité à maintenir dans la durée les fonctions de souveraineté, de défense et d'activité économique malgré un environnement devenu plus instable.

La première conséquence concerne la **souveraineté maritime**. L'élévation du niveau de la mer, l'intensification des tempêtes et la vulnérabilité croissante des infrastructures littorales (ports, bases, radars, câbles sous-marins) fragilisent les capacités de surveillance et de contrôle.

Dès lors, la souveraineté ne se mesure plus uniquement à la supériorité navale, mais à la **permanence opérationnelle**, c'est-à-dire à la capacité de l'État à surveiller, intervenir et protéger ses espaces maritimes de manière continue.



Le changement climatique affecte également, dans une certaine mesure, les capacités navales et la dissuasion nucléaire. Les modifications du milieu marin influencent les conditions acoustiques de détection des sous-marins, tandis que la vulnérabilité des infrastructures logistiques et des voies d'approvisionnement peut fragiliser la crédibilité de la posture stratégique française. Dans le même temps, les marines sont appelées à remplir de nouvelles missions liées aux catastrophes naturelles, aux secours en mer et à la gestion des crises environnementales.

Sur le plan économique, le rapport montre que l'économie bleue est confrontée à une double transformation. Les ressources marines se déplacent sous l'effet du réchauffement, générant de nouvelles tensions autour de la pêche et des espaces maritimes. Parallèlement, les infrastructures critiques – ports, réseaux énergétiques, câbles sous-marins – deviennent des enjeux majeurs de souveraineté.

Cette évolution justifie le retour d'un État stratège, chargé de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, les capacités industrielles et les infrastructures indispensables à l'autonomie nationale.

Les littoraux apparaissent comme des espaces particulièrement sensibles.

La montée des eaux, l'érosion côtière et les risques de submersion imposent des arbitrages entre protection, adaptation et relocalisation. L'aménagement du territoire devient ainsi une question de sécurité nationale : protéger certaines infrastructures stratégiques revient à préserver la continuité des fonctions essentielles de l'État.

Les Outre-mer occupent enfin une place centrale dans cette réflexion. Fondement du deuxième domaine maritime mondial de la France, ils constituent à la fois des atouts majeurs de projection et des territoires particulièrement exposés aux effets du changement climatique.

La Guyane et le centre spatial de Kourou illustrent cette interdépendance entre climat, continuité logistique, souveraineté spatiale et puissance européenne.

À travers l'exemple de la Nouvelle-Aquitaine et du golfe de Gascogne, le rapport montre que les enjeux climatiques concernent simultanément la défense, l'économie, les transports stratégiques, l'énergie, la pêche, les infrastructures portuaires et la biodiversité.

Cette région constitue ainsi un véritable laboratoire des transformations à venir.

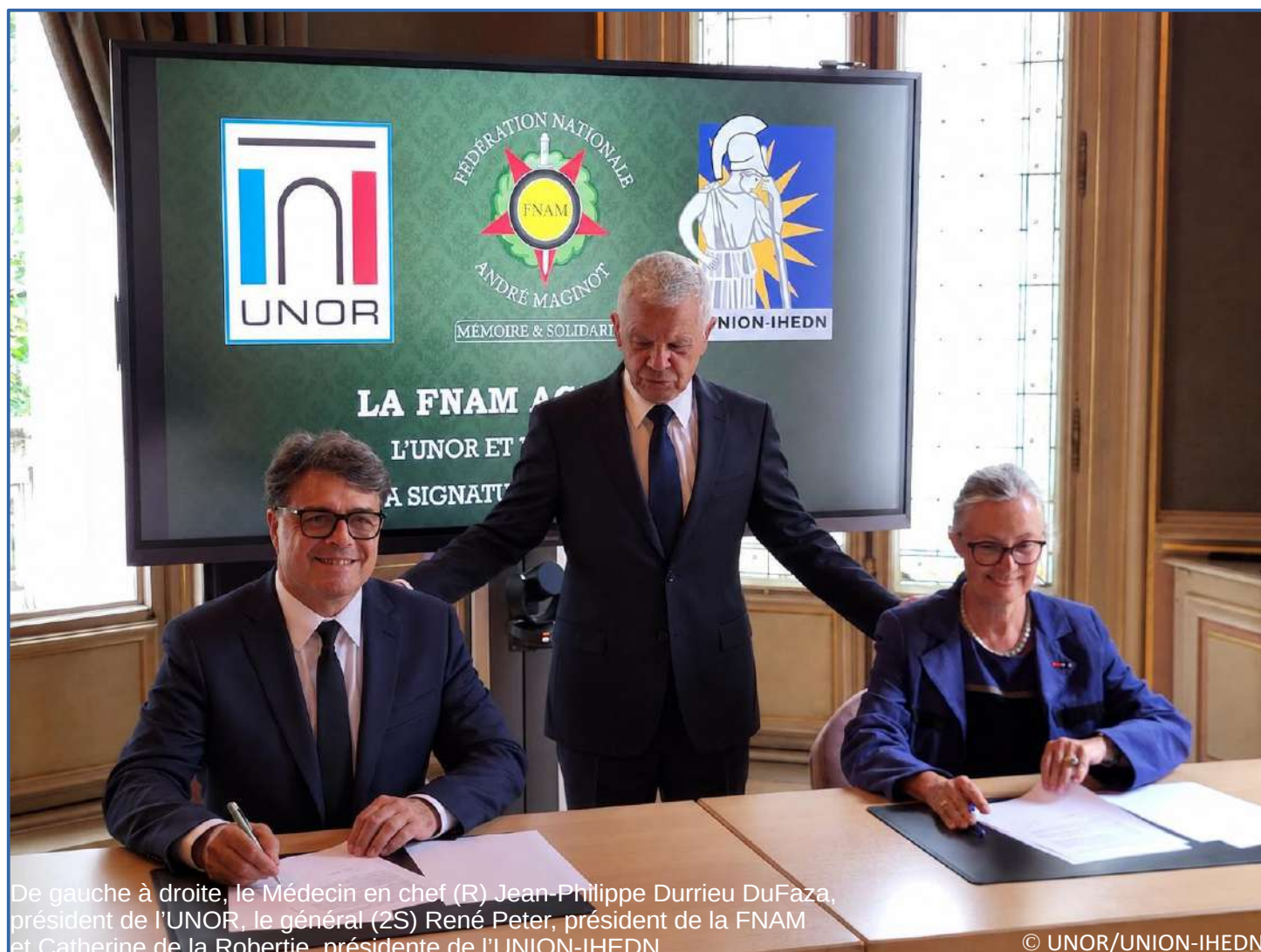


Le sémaphore du Verdon-sur-mer, à la pointe de Grave, est implanté en bordure de plage.
© JFM



↑ Atterrissage d'un câble sous-marin. © Wikimedia Commons

Un câble sous-marin transatlantique, nommé *Amitié*, relie Lynn, près de Boston dans le Massachusetts, au Porge en Gironde, en passant par Bude, en Angleterre. Il s'étend sur 6 800 km.



De gauche à droite, le Médecin en chef (R) Jean-Philippe Durrieu DuFaza, président de l'UNOR, le général (2S) René Peter, président de la FNAM et Catherine de la Robertie, présidente de l'UNION-IHEDN.

© UNOR/UNION-IHEDN

Signature à Paris de la Convention entre l'UNION-IHEDN et l'Union des Officiers de réserve

Une présentation de la convention entre l'UNION-IHEDN et l'UNOR s'est déroulée, le 2 juin 2026 à Paris, au siège de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM), accueillie par le général (2S) René Peter, président de la fédération à laquelle les deux organisations appartiennent.

La convention établit un cadre de coopération entre l'Union nationale des officiers et des organisations de réservistes (UNOR), son think-tank *Penser la réserve et l'engagement citoyen*, et l'Union des associations d'auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (UNION-IHEDN).

Cette convention vise à mutualiser les expertises, les réseaux et les capacités d'analyse des deux unions afin de formuler des réflexions et des propositions sur l'engagement citoyen, la réserve, le service militaire, l'engagement dans les armées et les forces de sécurité, ainsi que la résilience nationale.

La coopération prévue repose sur la mise en place de groupes de travail communs, l'organisation de séminaires, colloques, ateliers, études et publications conjointes, ainsi que sur le partage de ressources documentaires et d'expertises.

Les travaux conduits dans ce cadre auront vocation à produire des analyses, argumentaires et recommandations destinées à éclairer les décideurs politiques, militaires et institutionnels, tout en contribuant au renforcement de la cohésion et de la résilience collectives.

Conclue pour une durée de trois ans, renouvelable et révisable d'un commun accord, cette convention constitue **un instrument structurant de coopération au service de la réflexion stratégique, de l'innovation en matière d'engagement et du soutien à l'action publique** dans les domaines de la défense et de l'intérêt général.

Philippe Lataste,
1^{er} vice-président de l'UNOR,
président national des associations territoriales interarmées,
membre de notre association, référent trinôme académique
Bulletin AA IHEDN AQUITAINE, juillet 2026

Célébration des 400 ans de la Marine nationale (suite)

suite de la page 1

© AA IHEDN AQUITAINE



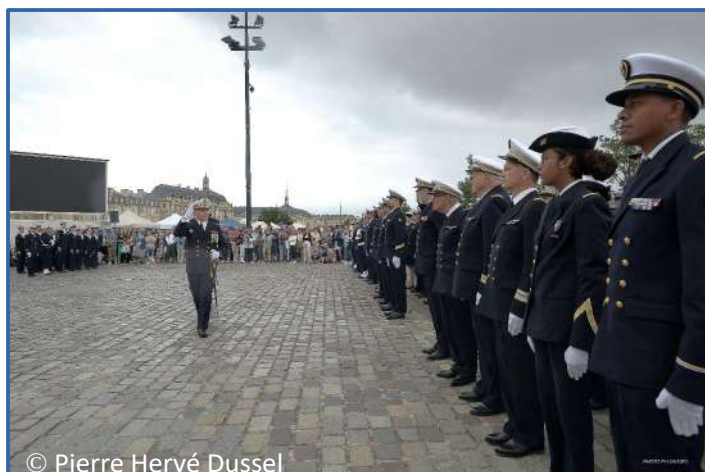
À Anglet, la Ville et la Marine nationale se sont associées pour organiser la Journée *Jeunesse et Territoires au large*, le 6 juin 2026.

Cet événement a permis de célébrer les 400 ans de la Marine, tout en faisant découvrir au public les missions des marins et la diversité de leurs métiers au service de la protection des Français.

← La journée a débuté par une cérémonie militaire, une fanfare, avant l'ouverture du village *Jeunesse et Territoires au large* et la projection du film *Protéger*.

L'après-midi, les visiteurs ont pu assister à une démonstration d'hélicoptère, réalisée conjointement par la Marine nationale et la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

Le public a également pu rencontrer des marins d'active et participer à diverses animations consacrées aux enjeux de la sécurité maritime et aux métiers liés à la mer.



© Pierre Hervé Dussel

↑ L'amiral Frédéric Bordier (*saluant, à gauche*) a rappelé que la France occupait la 2^{ème} place mondiale dans le domaine maritime et que la Marine française agit en protection dans tous les océans du monde.

→ Le général Stéphane Groën (2^e à partir de la droite) a insisté sur les valeurs de la République française et de la Marine, que ces jeunes partagent désormais, à savoir : honneur, patrie, discipline et esprit d'équipage.

A Bordeaux, durant la même journée, la célébration s'est déroulée au *Village Mer et Marine*, le long des quais de dame Garonne.

← Très solennellement, 50 jeunes, ayant suivi pendant un an la Préparation militaire marine (PMM) ont reçu, selon leur classement, leur diplôme et médaille des mains du contre-amiral Frédéric Bordier et de l'Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, le général Stéphane Groën.



© Pierre Hervé Dussel

→ Notre secrétaire générale Guilaine Dourneau a remis le *Prix de la meilleure progression* à une jeune diplômée de la Préparation militaire Marine.

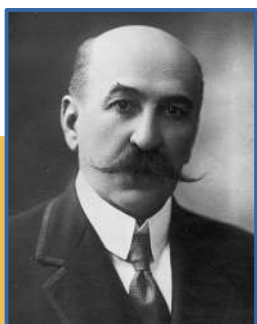
Nous avons aussi tenu un stand, aux côtés des grandes entreprises de la BITD, qui participent à l'équipement de nos unités.

Le capitaine de corvette Grégoire Lignan, commandant le bâtiment hydrographique *Lapérouse* nous reçut à bord pour le déjeuner officiel, avant les visites du public toute l'après-midi.

Pendant cette belle journée nous avons pu répondre aux interrogations, expliquer notre rôle et faciliter des rapprochements prochains.



© Pierre Hervé Dussel



Le choix de Villeneuve-sur-Lot pour célébrer, avec Anglet et Bordeaux, l'anniversaire des 400 ans de la Marine pouvait étonner les moins avertis : pourquoi retenir une ville aussi éloignée des côtes et des ports maritimes ?

← Ce serait oublier que Villeneuve-sur-Lot a vu naître, le 29 octobre 1856, Georges Leygues qui fut, dans l'histoire de la Troisième République, un très grand ministre de la Marine, occupant cette importante fonction à quatre reprises entre 1917 et 1933, soit pendant plus de sept ans cumulés.

Illustration Wikimedia Commons

→ La cérémonie, le 13 juin 2026, a été marquée par la présence du vice-amiral d'escadre Christophe Lucas, préfet maritime de la Méditerranée, venu spécialement de Toulon, les autorités civiles et militaires et un public nombreux venu découvrir les métiers de la mer, les missions de la Marine nationale et les acteurs engagés au service de la jeunesse et de la défense.

Le ministre Georges Leygues est sans aucun doute à l'origine de la renaissance de la flotte française, durement amoindrie par la Première Guerre mondiale. Qu'on en juge : il a lancé la construction de plus d'une centaine de navires, dont trois porte-avions, entre 1925 et 1933 !



© MP R Laurent Pédebernard



© AA IHEDN AQUITAINE

Il est également à l'origine du décret du 22 avril 1927 portant organisation de la Marine militaire, décret qui sera pour la Marine moderne ce que l'Ordonnance de 1689 de Colbert avait été pour la Marine de Louis XIV.

Nos camarades de l'aéronautique navale n'ignorent pas qu'il cosigna avec le ministre de l'Air Paul Painlevé le décret du 27 novembre 1932, qui confirma l'autorité de la Marine sur l'aviation navale embarquée.

C'est en considération de ce lien historique avec le ministre qu'un lien de parrainage a été instauré entre la ville de Villeneuve-sur-Lot et la frégate *Georges Leygues* (cf. p.18). Ce parrainage a cessé avec le retrait du service actif de ce bâtiment, le 2 mars 2014.

De nos jours, une classe de défense de 1^{ère} du lycée Sainte Catherine de Villeneuve-sur-Lot est jumelée avec la FREMM (frégate multi-missions) *Provence*. Le collège André Crochepierre, également de Villeneuve-sur-Lot, est jumelé avec la flottille 31F de l'Aéronavale basée à Hyères et reçoit régulièrement la visite d'hélicoptères NH90 *Caïman* qui sont embarqués sur les FREMM.

Guilaine Dourneau, FD, Jean-François Morel et Éric Vidal

Concert pour les Blessés du corps et de l'âme à Mérignac, le 11 juin 2026

Le souffle océanique régénérant du Bagad de Lann-Bihoué



A l'invitation du général de corps aérien Stéphane Groën, officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et du général de division Stéphane Canitrot, commandant de zone Terre Sud-Ouest, **le concert de solidarité au profit des militaires blessés** avait réuni le Bagad de Lann-Bihoué au grand complet en première partie, ainsi que la Musique de la Légion étrangère et la Musique des Forces aériennes de Bordeaux, harmonieusement mélangées en seconde partie.

Plongeant leurs racines dans la musique traditionnelle bretonne, entraînante et collective, les musiciens du Bagad ont aussi montré une créativité vivante, en proposant des morceaux composés par eux-mêmes qui mêlaient avec succès les cornemuses, bombardes et batteurs avec des instruments modernes.

Les musiciens solistes ont montré un savoir-faire de très haut niveau, en particulier une clarinettiste particulièrement inspirée et un ensemble caisse claire qui s'est lancé dans d'époustouffants rythmes virtuoses.

La seconde partie a été dédiée notamment à des musiques de films, finement adaptées à cette rencontre de deux Musiques militaires, aussi à l'aise dans la puissance que dans la sensibilité, notamment avec l'émouvant violon de *La liste de Schindler*.

Ce dernier thème a particulièrement résonné, s'agissant de la manière dont la musique peut contribuer à trouver un chemin pour ceux qu'une grande épreuve avait beaucoup diminués et parfois même presque réduits à néant.



← C'était précisément le touchant message du groupe venu de la Maison Athos qui s'attache à réparer ceux qui cherchent la libération de l'esprit au travers du collectif et de la musique.

Leurs témoignages, la sensibilité de leurs textes et de leur interprétation ont créé, dans la salle, des moments d'humanité à l'état pur.

Merci aussi à la magnifique chanteuse Candice Parise pour un vibrant *Amazing Grace* accompagné par le Bagad.

« *I once was blind, but now, I see* » : ces marins ont su tous nous embarquer, blessés comme valides, pour faire route ensemble vers les rivages de Bonne-Espérance.

Jean-François Morel

Conférence du général Stéphane Groën à Bordeaux, le 3 juin 2026



© Pierre Hervé Dussel

Le général de corps aérien Stéphane Groën, commandant territorial de l'armée de l'Air et de l'Espace, officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, délégué militaire départemental de la Gironde nous a fait l'honneur de répondre à notre invitation devant un amphi universitaire très rempli.

Observant que « **le monde est globalement plus dangereux** », il a commenté les quatre marqueurs qui caractérisent la situation stratégique, à ses yeux : le retour dynamique de la force, la récusation du modèle

occidental, la puissance de l'information et le changement climatique. Dans ce contexte, le président de la République avait défini la France comme « **une puissance de stabilité** ».

Il en découle les quatre postures permanentes des armées françaises que le général Groën a rappelées : dissuasion nucléaire, sûreté aérienne, sauvegarde maritime et renseignement stratégique (qui inclut la cyberdéfense).

Le point majeur est que « **les Armées se préparent à un possible choc vers 2030** ». Dans ces conditions, il a commenté les dispositions visant à une économie de guerre, la solidarité stratégique avec les pays alliés et surtout « **la cohésion nationale, qui est le centre de gravité stratégique** ».

Le général Groën a conclu en empruntant la formule d'« être moralement solides, militairement forts et stratégiquement européens ».



© JFM

Petit-déjeuner à Bordeaux avec Yvan Martin, directeur du Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine (CESTA)



© Pierre Hervé Dussel

Depuis la signature en 1996 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), la France s'est engagée à ne plus jamais réaliser d'autres essais nucléaires. À partir de 1997, Yvan Martin assure la préparation du Centre pour l'accueil du département *Lasers de puissance*, du pôle de compétitivité *Route des lasers et des Hyperfréquences*.

En août 2010, Yvan Martin est nommé directeur adjoint du Cesta et s'est investi dans la mise en place de la simulation étendue pour les programmes *Armes*.

Il a contribué à la mise en exploitation du Laser Mégajoule (LMJ) avec la première expérience de physique des armes en octobre 2014, et à la mise en actif de cette installation, unique en Europe.

Depuis le 1^{er} mai 2024, Yvan Martin est directeur du CEA/Cesta. Le Centre compte environ 1 000 salariés dont les activités sont dédiées à la conception et à l'architecture des têtes nucléaires, ainsi qu'à l'exploitation du Laser Mégajoule au profit du programme *Simulation* des essais nucléaires.

Le laser Mégajoule est un très grand instrument de recherche qui permet de chauffer et de comprimer la matière jusqu'aux conditions que l'on retrouve lors du fonctionnement des armes nucléaires ou au cœur des étoiles. Il est exploité pour des applications défense au profit de la garantie de la sûreté et de la fiabilité des armes nucléaires de la dissuasion. Le LMJ est aussi mis à disposition de la communauté scientifique internationale, pour des expériences de recherche académique, dans les domaines de l'astrophysique, de la planétologie, de l'énergie, de la santé, etc.

Petit déjeuner passionnant, au cœur de la dissuasion française et des progrès scientifiques.

Guilaine Dourneau

Célébration de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle

A l'invitation de madame Sophie Brocas, préfète de région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, et préfète de Gironde, notre vice-président Patrick Giordan a participé à la cérémonie du 86^e anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle à Bordeaux.

La cérémonie a été suivie par un moment de recueillement, à la stèle d'Aristides de Sousa Mendes. Ce diplomate portugais fut consul général à Bordeaux en 1940 et, passant outre les ordres du pouvoir de Salazar, décida en conscience de délivrer des milliers de visas aux personnes menacées qui souhaitaient fuir la France, sans distinction entre elles.

Si son régime de l'époque lui fit payer chèrement le prix de son comportement héroïque, Aristides de Sousa Mendes fut plus tard réhabilité par son pays et déclaré en 1966 *Juste parmi les Nations* par le Mémorial de la Shoah à Jérusalem.



© Patrick Giordan



© Patrick Giordan

↑ A l'occasion de cette célébration, à l'Hôtel du quartier général de Bordeaux, le général Stéphane Groën a dévoilé l'œuvre de Béatrice Roche-Gardies, peintre de l'air et de l'espace, en sa présence :

Veille de l'envol vers Londres, le 16 juin 1940.

C'est précisément dans ce lieu historique que le général prit la décision de s'envoler pour l'Angleterre, à partir de la base aérienne de Bordeaux Mérignac, afin de continuer la lutte aux côtés des alliés.

A l'occasion de l'Appel du 18 juin 1940, la figure du général de Gaulle a été largement célébrée.

Avec le recul de l'Histoire, le regard des Français est devenu beaucoup plus consensuel sur l'homme du 18 juin et le fondateur de la Constitution de la V^{ème} République.

→ Ci-contre, le buste du général de Gaulle à Arès, en Gironde.



© JFM

Sur notre agenda



← **15 septembre 2026** : Petit-déjeuner avec Jean-François Rubler, directeur interrégional des douanes en Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux.

→ **13 octobre 2026** : Journée de rencontre des trinômes académique et économique, sur le thème de la sylviculture, en Gironde (*à confirmer*).



← **15 octobre 2026** : Tournoi de bridge au bénéfice des blessés, à Bordeaux (*à confirmer*).

→ **19 octobre 2026** : Tables rondes sur les enjeux de la montée en cadence de la base industrielle et technologique de défense, organisées par la commission *Économie de défense* de l'UNION-IHEDN, à l'École militaire, Paris.



← **4 novembre 2026** : Colloque de présentation du trinôme économique des Landes.

→ **13 novembre 2026** : *Journée défense et université*, à Bordeaux.



← **14 novembre 2026** : Forum des études de l'UNION-IHEDN à Nantes, précédé la veille par la Journée des présidents d'associations.

→ **18-19-20 et 25-26 novembre 2026** : Séminaire d'actualité stratégique, organisé par notre association à Bordeaux.



L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONACVG) lance un concours photo *Pellicules de mémoires, photographier les sépultures de guerre* jusqu'au 31 août 2026.

Ces sites sont les témoins silencieux des événements qui ont façonné le passé et continuent d'éclairer le présent.

Les modalités de participation au concours sont ici :

<https://www.onac-vg.fr/hauts-lieux-memoire-necropoles>

ARMEMENT, INDUSTRIE & ÉCONOMIE

Rencontres Défense & Industries

Organisées par la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)
à l'occasion du Salon EUROSATORY 2026 de l'armement terrestre

Dans la perspective du Salon EUROSATORY, qui s'est tenu du 15 au 19 juin 2026, la Fondation pour la recherche stratégique avait organisé les Rencontres Défense & Industries, à Paris le 9 juin 2026.

Réunissant universitaires, agents de l'État et militaires, industriels et entrepreneurs, ces rencontres ont permis d'actualiser les enjeux dans le domaine des équipements terrestres.

Xavier Pasco, directeur de la FRS, a souligné « le contexte sécuritaire lourd », Ukraine, Proche et Moyen-Orient, Ormuz, ainsi que « le désamarrage transatlantique » et les tensions sur les matières premières.

→ Emmanuel Levacher, président du Groupement des industries françaises de la défense et de la sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT), a marqué « **l'importance de la recherche scientifique pour la BITD** », (base industrielle et technologique de défense).

Dans la période de choix que nous vivons – perspective d'un « choc majeur avec la Russie vers 2030 », élections présidentielles en France – il convient de réfléchir à la finalité du domaine terrestre.

Pour lui, « **le contrôle du milieu terrestre est le but de la guerre** », mais les forces terrestres épaulent aussi la dissuasion nucléaire en répondant aux attaques qui seraient « sous le seuil » nucléaire.



Le GICAT rassemble environ 500 entreprises qui représentent 55.000 emplois en France. **Emmanuel Levacher a présenté ses trois piliers d'actions** : dynamiser le terrestre (permettre notamment l'objectif militaire de déployer un corps d'armée en 2030), renforcer nos capacités de conquête à l'export (EUROSATORY, développer les clubs utilisateurs), réindustrialiser et réorienter vers la défense (relocaliser les chaînes d'approvisionnement, créer 1 500 nouveaux emplois d'ici 2030).



← « **L'armement terrestre devient plus technologique et les investissements sont massifs en Europe, surtout en Pologne et en Allemagne** », constate la chercheuse Hélène Masson. Cela bouscule la hiérarchie des puissances militaires en Europe et déséquilibre le couple franco-allemand dont les projets industriels communs se réduisent.

En revanche, le domaine terrestre commence à bénéficier de la mutualisation de l'offre européenne, dans le contexte d'une concurrence extra-européenne très forte.

↓ Spécialisé dans les blindés et véhicules militaires, l'expert Marc Chassillan a montré qu'« **il n'y a plus d'offre française en matière de plateformes chenillées** ».

En revanche, « **l'offre française est remarquable sur les blindés à roues de 8 à 30 tonnes** ». Scorpion n'est pas encore un *best seller*, mais il est permis de l'espérer à terme.

Parallèlement, si l'offre allemande est très forte sur les chenillés et les 30 t à roues, « **la Corée du Sud présente une offre complète dans presque tous les domaines** », désormais une grande actrice.

Marc Chassillan recommande à la BITD terrestre française « **d'agir en urgence sur la protection active anti-drones et sur le leurrage, la reconquête du domaine des chenillés et la maîtrise de la souveraineté dans les moteurs thermiques** ».



→ Sous-directeur *Coordination de l'innovation* à la Section technique de l'Armée de terre, le colonel Thierry Cadot a montré comment **le Laboratoire du combat futur a développé 7 pôles d'exploration en France**, de manière à repérer les innovations, les tester et faire passer celles qui sont sélectionnées au stade de l'industrialisation.

Les priorités vont aux « **drones et à la robotique terrestre, aux munitions et à l'accélération de la boucle décisionnelle** ».



← PDG de la société EURENCO, Thierry Francou a montré qu'il **dirige un acteur chimiste européen qui maîtrise toute la chaîne**, du très petit (munitions de petit calibre) au très gros (missiles de dissuasion).

EURENCO, basée dans notre région, a cherché à rapatrier la chaîne d'approvisionnement, en particulier la cellulose qui est produite localement.

Pour lui, **le frein est surtout la capacité humaine, les compétences**, mais on recherche aussi des capacités de stockage pyrotechnique, qui sont nécessairement exigeantes en matière de sécurité.

→ Chercheuse à la chaire Économie de défense de l'IHEDN, **Eva Szego a étudié les entreprises de la « New Defence »**, ces nouvelles sociétés qui se positionnent depuis peu sur les marchés émergents de l'armement.

Elles se caractérisent par des dirigeants qui viennent surtout de la *Tech*, par une capacité d'adaptation rapide et se distinguent moins par les objectifs que par leurs méthodes. **Ce ne sont pas que des start-ups car des PME déjà établies montent en puissance grâce à l'IA, aux capteurs et à la dualité civil-militaire.**

Cela pousse les « acteurs historiques » à faire des produits *low cost*, des acquisitions ciblées pour acquérir les compétences souhaitées, des coopérations industrielles ou des recentrages sur leur cœur de métier.



← Eric Coqueret, responsable du *business development* du combat terrestre du missilier MBDA, confirme que si l'Ukraine et l'Iran ont montré l'importance des missiles de croisière et d'interception, **MBDA fait aussi de l'innovation à bas coût**. La production des missiles antiaériens Aster a été multipliée par 2 et celle des missiles de défense sol-air de très courte portée Mistral par 4.

MBDA a pu aussi développer un nouveau propulseur en moins de 10 mois. En fait, à son avis, « *il ne faut pas opposer New Defence et acteurs historiques* ».

En conclusion, l'ingénieure générale de l'armement Corinne Lonchamp a insisté sur « *la compétence à produire en masse, la vitesse d'adaptation et la résilience des chaînes d'approvisionnement* ».



Jean-François Morel

PUBLICATIONS & EXPOSITIONS

Ces bateaux qui ont écrit l'histoire de la Marine

*Préface de l'amiral Nicolas Vaujour,
chef d'état-major de la Marine*

**François Guichard (textes), Jean-Benoît
Héron (illustrations), éd. Glénat**

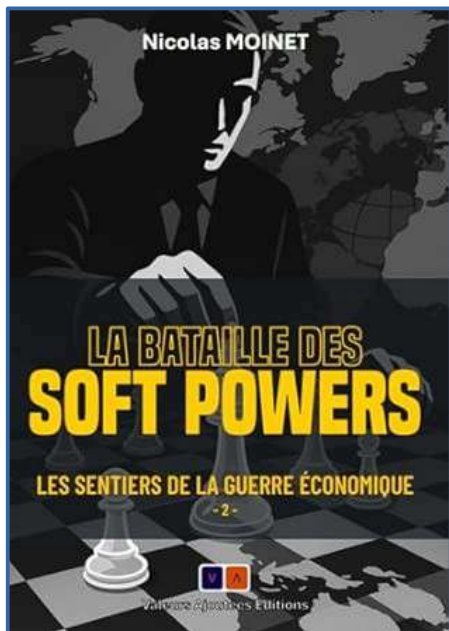
Écrit par l'amiral François Guichard, qui fut le commandant de la Marine en Nouvelle-Aquitaine, et superbement illustré par Jean-Benoît Héron, cet ouvrage dit beaucoup des choix stratégiques, technologiques et humains que fit la Marine tout au long de son histoire.

« Faut-il privilégier la bataille décisive ou la protection des routes commerciales, investir davantage dans quelques unités puissantes ou miser sur le nombre et l'agilité ? » s'interroge le chef d'état-major de la Marine.



Mais les navires ont aussi une âme et celle-ci est générée par l'esprit l'équipage. Au bout du compte, les choix stratégiques et technologiques aboutissent à des bâtiments habités par des marins et animés par une volonté, celle surtout d'accomplir la mission avec les seuls moyens dont on dispose sur l'océan, là-bas, au loin, où il n'y a rien d'autre que ce que l'on a emporté avec soi.

JFM



La bataille des Soft Powers *Les sentiers de la guerre économique - 2* **Nicolas Moinet, Valeurs Ajoutées Éditions**

Second volet de la trilogie, *Soft Powers* explore les stratégies d'influence d'une multitude d'acteurs : des États, des multi-nationales et des ONG, en passant par les universités et les particuliers radicaux sur les échiquiers invisibles de la mondialisation.

Pour Nicolas Moinet, la guerre économique n'est plus seulement une affaire de renseignement : elle est devenue systémique. Il montre ainsi le rôle qu'ont pris les réseaux sociaux dans cette « *guerre systémique* » avec le rôle du *soft power* via l'information, qu'elle soit manipulée ou transparente.

L'ouvrage illustre ces réalités par des cas concrets. Il va, par exemple, dépeindre « *la guerre des labos* » dans un chapitre.

Cet exemple de guerre informationnelle économique révèle comment des acteurs privés peuvent se comporter de manière illégale et criminelle pour servir des intérêts économiques et développer une influence démesurée. L'auteur, sans tomber dans le complotisme, démontre grâce à ses anecdotes "croustillantes" et des stratégies d'influence, un monde caché, une compétition économique sans merci et sans égards pour la loi et la vertu.

Face à ces dynamiques, l'auteur pose implicitement une question géopolitique centrale : face aux stratégies d'influence des hyperpuissances américaine et chinoise, quelle posture la France et l'Europe peuvent-elles adopter ? Le livre est un appel à construire une capacité d'influence offensive, plus seulement une culture défensive du renseignement.

Augustin Gagnez

Stagiaire à l'AA IHEDN AQUITAINE
Bulletin AA IHEDN AQUITAINE, juillet 2026

A travers près de 150 œuvres, une exposition au musée de la Marine à Paris explore **les liens entre création artistique, pouvoir et imaginaire maritime du XVII^e au XX^e siècle.**

Elle montre comment les peintres ont utilisé les formes allégoriques maritimes pour affirmer la puissance de l'État, appelé l'attention sur l'expansion économique des ports, montré la violente nature des combats en mer, salué la technologie, trouvé l'inspiration dans l'énergie romantique, appelé l'attention sur la figure du marin et sur la vie embarquée et finalement nous faire rêver.



La Marine et les peintres Quatre siècles d'art et de pouvoir

Une exposition exceptionnelle à Paris
à l'occasion des 400 ans de la Marine
jusqu'au 2 août 2026

↑ *Face à la rade de Brest, 2025, Alexandre Jacquinot. Photo JFM*



← *Portrait du cardinal de Richelieu par Philippe de Champaigne, 1634 (détail). Photo JFM*

En s'ouvrant sur le rôle fondamental de Richelieu, qui organisa il y a quatre siècles la marine de guerre, les arsenaux et posa les bases des futures réformes que Colbert mettra ensuite en œuvre sous Louis XIV, l'exposition montre de manière fascinante les grandes étapes de la peinture maritime, liées à la fois aux courants artistiques de l'époque et aux besoins politiques de l'État.

Sans suivre cette chronologie documentée à laquelle le visiteur est invité, la présente déambulation propose un simple regard de côté sur quelques œuvres qui, à nos yeux, méritent aussi l'attention.

→ *Le Georges Leygues dans le canal de Suez par Arnaud d'Hauterives, 1980. Photo JFM.*

Cette représentation d'une frégate vue du dessus s'inscrit dans le « *réalisme utopique* ».

Sa force tient notamment à ses couleurs : celle de l'eau qui caractérise le lieu très particulier, mais aussi celle du bâtiment, uniforme comme dans la réalité mais pas dans sa couleur réglementaire.

Elle tient aussi au jeu des formes géométriques des appareils, radars, armes et garde-corps, dessinés de manière réaliste mais dont l'ensemble emmène pourtant vers un imaginaire, qu'accentuent la vue partielle du bateau et la vitesse exprimée par le sillage.





← *Soyez discret, nous ne sommes pas seuls* par Marie Détrée-Hourrière, 2025. Photo JFM.

Comment ajouter une pointe d'humour dans une bruyante et étouffante salle des machines sans hublots ?

L'enchevêtrement esthétique des systèmes, tuyaux et arbres, se présente comme une pure technologie inhabitée, mais qui permet pourtant d'imaginer une place incongrue à l'humain.

→ 1940, île de Sein, « *PARTIR POUR RESTER LIBRE* » par Marie-Hélène Puget, 2025, Photo JFM.

Cet épisode, qui vaudra à l'île de Sein la Croix de la Libération par le général de Gaulle, montre le prix du choix par les 128 Sénans qui ont tout quitté en pleine guerre pour traverser la Manche vers l'Angleterre et la France libre.



← *Marin et Martiniquaise* par André Lhote, 1930, Photo JFM.

Né à Bordeaux en 1885, André Lhote se rattache au mouvement cubiste sans toutefois aller aussi loin dans l'abstraction.

Le voyage et la recherche d'exotisme sont de puissants ressorts de motivation des marins, qui s'évadent en escale de l'univers clos et contraignant du bâtiment.



→ *La vague* par Gustave Courbet, vers 1870, Photo JFM.

L'une des plus magistrales toiles de l'exposition, dans son réalisme évocateur.

Sur le rivage, une fragile embarcation est abandonnée à la force des éléments, pendant qu'une autre file à l'horizon, libre d'affronter l'océan.



JFM



Entre ciel et mer

Une exposition au musée de l'Hydraviation de Biscarrosse

Le Musée de l'hydraviation de Biscarrosse (Landes) organise une exposition temporaire jusqu'au 7 janvier 2027, intitulée *Entre ciel et mer*, dans le cadre des événements organisés partout en France pour célébrer les 400 ans de la Marine nationale.

Cette exposition n'a pas vocation à retracer 400 ans d'histoire de la Marine, mais elle s'attache à faire découvrir un volet de cette riche histoire, en mettant à l'honneur l'aéronavale et celles et ceux qui la servent... entre ciel et mer.

L'exposition rappelle le rôle de Biscarrosse depuis les années 1930, lorsque Pierre-Georges Latécoère décide d'y implanter une base dédiée à ses hydravions.

Le site deviendra rapidement stratégique pour l'aéronautique navale, notamment lorsque l'État réquisitionne l'ensemble de la surface du lac sud de Biscarrosse pour y créer la base aéronavale des Hourtiquets, comme base auxiliaire d'Hourtin (Gironde), en août 1939. Cette base jouera également un rôle majeur dans la coordination avec les forces alliées dans les années suivantes.

L'exposition retrace les évolutions techniques et les défis relevés au cours des décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale et souligne l'épopée des porte-avions en mettant l'accent, en particulier, sur les catapultages, avec des témoignages vidéo de pilotes de l'aéronavale.

Le lien fort qui unit Biscarrosse à l'aéronavale connaît son apogée lorsque la ville devient, le 9 mars 2013, la marraine de la flottille de chasse 17 F, basée à Landivisiau (Finistère).



Aujourd'hui, le lac de Biscarrosse ne voit plus s'envoler les hydravions de l'aéropostale mais des modèles plus modestes qui sillonnent régulièrement le ciel landais, avec en point d'orgue, le rassemblement international des hydravions, tous les deux ans.

Alors rendez-vous en 2027 !

Philippe Durand